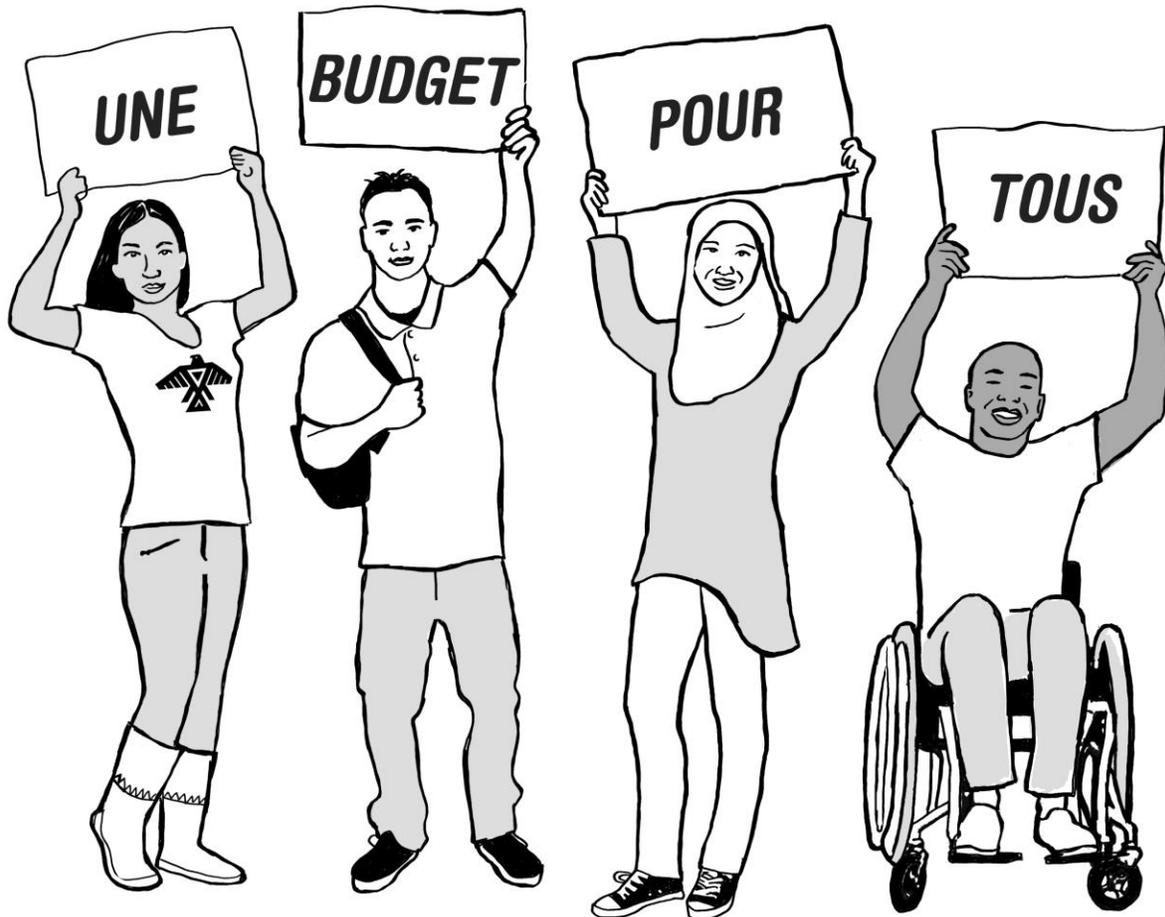

UN BUDGET MUNICIPAL POUR TOUS

QUE CONTIENT LE BUDGET PRÉLIMINAIRE DE 2016?



DES QUESTIONS QUE VOUS POUVEZ POSER

Les services sur lesquels nous comptons quotidiennement sont façonnés par le budget municipal, qui décrit comment les fonds seront recueillis et quels services seront offerts. La santé de tous en dépend.

Dans ce document, vous trouverez des préoccupations et des questions découlant du budget préliminaire de 2016, y compris des questions se rapportant à des services particuliers.

Jetez un coup d'œil aux enjeux qui vous importent et faites connaître votre point de vue.

Vous avez jusqu'au 7 décembre 2015 pour faire part de votre point de vue au conseil municipal.

- Contactez le maire, votre conseiller municipal ou votre conseillère municipale par courriel ou par téléphone;
- Inscrivez-vous pour faire une présentation à un comité, un conseil ou une commission de la Ville (consultez la liste à la dernière page);
- Faites part de votre point de vue aux autres (courrier du lecteur, médias sociaux, en conversation)

Faire compter les votes

www.makingvotescount.ca



La démocratie à l'œuvre dans notre ville

La collectivité a demandé au conseil municipal de lui laisser plus de temps entre la publication du budget préliminaire et les décisions relatives au budget, et le Conseil a répondu favorablement. Nous, le public, avons donc plus de temps pour prendre connaissance de ce qui est proposé et faire connaître notre point de vue.

Merci au conseil municipal de nous avoir entendus. Profitons de cette occasion!

Transparence du processus décisionnel municipal

- **Bonne nouvelle** – Les membres du conseil municipal ont demandé que tous les gains d'efficacité (réductions des coûts ou économies) soient clairement exposés dans le budget préliminaire, de façon à ce que le public puisse juger de façon éclairée s'il semble préférable d'avoir des réductions ou une augmentation de taxe supérieure à 2 %.
- **Mauvaise nouvelle** – Le budget préliminaire ne fournit pas les détails des gains d'efficacité (réductions des coûts ou économies). Les chefs de service ont reçu un objectif d'efficacité et essaient actuellement de déterminer où réduire les coûts. Le public ne sera informé que lorsque les chefs de service feront une présentation aux comités, conseils ou commissions, ce qui aura lieu le même jour où les délégations publiques présenteront leur point de vue.

Nous espérons que les questions proposées ici vous aideront à savoir quelles questions poser pour obtenir l'information dont vous avez besoin.

Une ville équitable et bienveillante

- **Une augmentation de taxe de 2 % fournira-t-elle à la Ville des fonds suffisants pour offrir les services nécessaires à la création d'une ville pour tous?** Une augmentation de 1 % représente 36 \$ par année sur une facture moyenne d'impôts fonciers, et rapporte 14 M\$ supplémentaires à la Ville (revenus).
- **Les gains d'efficacité signifient-ils des réductions de service?** La Ville d'Ottawa, qui fait face à un déficit budgétaire de 51,8 M\$, a proposé de limiter les augmentations de taxe à 2 %. À cette fin, le budget de 2016 contient des « objectifs d'efficacité » de 17,4 M\$. Pour réaliser ces gains d'efficacité, il faut réduire les coûts ou trouver des économies. Est-ce que cela entraînera des réductions de service? La promesse faite par la Ville est la suivante : « les gains d'efficacité opérationnelle n'auront pas d'incidence sur les services au public ».

Une ville en croissance

Entre 2006 et 2011, la population d'Ottawa a augmenté de 9 % pour atteindre 883 000. Au cours de la période de recensement actuelle, Ottawa continuera d'être l'une des villes ontariennes qui connaissent la croissance la plus rapide. Où, dans le budget de 2016, les pressions attribuables à la croissance reflètent-elles l'analyse des besoins en matière de services de cette population grandissante?

Budget du transport en commun

Contactez le maire ou votre conseiller municipal/conseillère municipale, ou faites une présentation à la Commission de transport en commun le 3 décembre

1. **Économies – Changements aux circuits?** Le budget prévoit 600 000 \$ en économies au moyen de « rajustements de service découlant du faible nombre d’usagers ». À nos yeux, cela se traduit par une réduction de service dans les circuits utilisés par moins de gens.

Question : OC Transpo s’est engagée à employer l’Optique d’équité et d’inclusion de la Ville pour s’assurer de tenir compte de l’impact sur tous les résidents et toutes les résidentes. L’Optique sera-t-elle appliquée aux rajustements de service? Quand la Commission recevra-t-elle les propositions détaillées de ces rajustements?



2. **Augmentations des tarifs :** Le budget prévoit une augmentation globale des tarifs de 2,5 %. Cette augmentation aurait lieu alors que le nombre de passagers est en baisse et que la Ville veut encourager l'utilisation du transport en commun. Le budget préliminaire n'indique pas l'augmentation par classe tarifaire.

Laissez-passer POSPH

En 2014 et encore en 2015, le coût du laissez-passer communautaire a augmenté pour les usagers d'OC Transpo qui reçoivent des prestations du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH). En 2014, l'augmentation de tarif la plus importante a été la hausse de 16,4 % pour le laissez-passer communautaire, qui est passé de 35 \$/mois à 40,75 \$/mois. En 2015, le laissez-passer communautaire a encore augmenté de 1 \$/mois; les détenteurs et détentrices ont donc dû payer 19,3 % (ou 6,75 \$) de plus qu'en 2013.

Question : L'Optique d'équité et d'inclusion sera-t-elle appliquée aux augmentations dans les différentes classes tarifaires? Quand la commission recevra-t-elle les propositions d'augmentations des tarifs et quand prendront-elles effet?

3. **Laissez-passer pour personnes à faible revenu**

Ottawa a l'un des systèmes de transport en commun les plus chers au pays et accuse un retard par rapport à d'autres villes canadiennes en ce qui concerne l'abordabilité du transport en commun. Les municipalités de Cornwall, Guelph, Halton Region, Hamilton, Kingston, Peterborough, Waterloo et Windsor ont établi des laissez-passer pour personnes à faible revenu. Soixante mille résidentes et résidents à faible revenu pourraient bénéficier d'un tel laissez-passer à Ottawa.

Question : Étendez-vous le laissez-passer communautaire pour inclure les résidentes et résidents à faible revenu?

Ontario au travail

Contactez le maire ou votre conseiller municipal/conseillère municipale, ou faites une présentation au Comité des services communautaires et de protection le 30 novembre

1. **Fonds sous-utilisés** – En 2015, 800 000 \$ du montant alloué aux allocations d'aide à l'emploi et du programme EXPRESS (expérience, poursuite et reprise des études) n'ont pas été dépensés, en raison de la priorité accordée aux avantages obligatoires (système de gestion de l'aide sociale). Il en serait résulté des réductions de services. Nous craignons que ces fonds non dépensés servent maintenant à réduire le déficit plutôt qu'à la prestation de services.

Question : Comment les clients d'Ontario au travail peuvent-ils être assurés de recevoir tous les services prévus dans le budget de 2016?



2. **Gains d'efficacité – Réductions de service?** Le budget préliminaire prévoit 101 000 \$ en gains d'efficacité (réduction de coûts) qui proviendront « du matériel/des services » sans donner de détails.

Question : Quel matériel et quels services seront touchés, au juste?

3. **Ratio des agentes et agents d'Ontario au travail aux clientes et clients :** En 2012, le ratio était de 1 agente ou agent pour 109 clientes et clients. Le rapport de 2012 du vérificateur général demande un ratio plus élevé (1:120). La direction s'était engagée à effectuer un examen visant à déterminer le ratio optimal au début de l'année 2014, mais ce rapport n'ayant jamais été présenté, l'impact sur le service aux clients et clientes n'a pas été révélé.

Question : Quel est le ratio en ce moment? Étant donné que le nombre de cas a augmenté annuellement depuis 2010, pourquoi l'augmentation du nombre d'agentes et agents n'est-elle pas considérée comme une question de croissance? Quand le rapport d'Ontario au travail sur le ratio optimal parviendra-t-il au Comité des services communautaires et de protection?

Services de garde d'enfants

Contactez le maire ou votre conseiller municipal/conseillère municipale, ou faites une présentation au Comité des services communautaires et de protection le 30 novembre

1. **Investissement dans les services de garde d'enfants** : Le montant global net des investissements de la Ville dans les services de garde d'enfants pour 2016 est réduit de 1,1 M\$ par rapport à 2015. Entre-temps, les familles attendent des années pour obtenir une place subventionnée.

Question : Pourquoi ne pas préserver le financement municipal afin d'augmenter le nombre de places subventionnées?

2. **Subvention des frais de garde** : Il y a une réduction de 400 000 \$ pour le programme de subvention des frais de garde comparativement aux coûts prévus pour 2015.

Question : Cela se traduira-t-il par un plus petit nombre de familles à faible revenu qui pourront accéder aux services de garde d'enfants?



3. **Places subventionnées** : Au cours des quatre dernières années, le nombre de places subventionnées est passé de 6800 à 6300.

Question : Combien de places subventionnées contient le budget de 2016?

4. **Gains d'efficacité** : Il y a un total de 318 000 \$ en gains d'efficacité dans le budget des services de garde d'enfants : 102 000 \$ provenant de la subvention des frais de garde, 74 000 \$ de la prestation du programme et 142 000 \$ du programme d'Aide à la famille.

Question : Comment ces réductions seront-elles réalisées? Quelle sera l'effet sur les services publics? Un rapport détaillé sur ces réductions sera-t-il présenté au Comité des services communautaires et de protection?

5. **Redevance d'aménagement** : À la suite d'un recours déposé auprès de la Commission des affaires municipales de l'Ontario, la Ville a cessé d'imposer une redevance d'aménagement pour aider à financer les dépenses d'établissement des services de garde d'enfants.

Question : Il s'est ensuivi une perte de 600 000 \$ par année pour le financement des services de garde d'enfants et la décision devait être réexaminée. Le Comité des services communautaires et de protection se joindra-t-il au milieu des garderies pour demander que la communauté d'aménagement accepte de rétablir aussitôt que possible la garde d'enfants comme service admissible pour la redevance d'aménagement?

Financement communautaire

Contactez le maire ou votre conseiller municipal/conseillère municipale, ou faites une présentation au Comité des services communautaires et de protection le 30 novembre

Augmentation du coût de la vie : Ce budget maintient le statu quo en accordant à tous les organismes communautaires qui reçoivent des subventions municipales une augmentation au titre du coût de la vie de 1,5 %, la même augmentation que les dernières années. Pendant ce temps, l'accroissement de la population exerce des pressions plus fortes sur les organismes.

Question : C'est un fait que la population à faible revenu a augmenté depuis cinq ans et que la plupart des organismes financés par la Ville doivent répondre à cette croissance. Pourquoi cet accroissement de la population n'est-il pas pris en compte dans ce budget?

Logement

Contactez le maire ou votre conseiller municipal/conseillère municipale, ou faites une présentation au Comité des services communautaires et de protection le 30 novembre

1. **Couvrir les coûts :** Le coût net d'ensemble de la Ville pour le budget de logement a augmenté de 4 M\$ en 2016 afin de maintenir le niveau actuel de service.

Question : Étant donné que la population à faible revenu a augmenté depuis cinq ans, pourquoi le budget de 2016 ne reflète-t-il pas cette croissance?

2. **Trouver des fonds pour le logement :** En 2015, le budget de logement a été équilibré en utilisant 5,5 M\$ en capitaux (4 M\$ de l'IPIC, 1,5 M\$ de la réserve pour le logement) pour maintenir les services jusqu'à ce que « des solutions de base puissent être trouvées ».

Question : Quelles solutions autres que les 4 M\$ mentionnés ci-dessus ont été trouvées? Ce budget est-il viable?



Parcs, loisirs et culture

Contactez le maire ou votre conseiller municipal/conseillère municipale, ou faites une présentation au Comité des services communautaires et de protection le 30 novembre

1. **Gains d'efficacité – Réduction des activités récréatives?** Ce budget contient 654 000 \$ en gains d'efficacité : 494 000 \$ du bureau du directeur général, 110 000 \$ de la culture et 50 000 \$ des programmes.

Question : Quels sont les détails sur la façon de réaliser ces gains d'efficacité sans qu'il y ait d'incidence sur les services publics?



2. **Augmentation des frais d'utilisation :** Ce budget propose des augmentations des tarifs allant de 5 à 21 % pour le patinage public et la natation récréative, alors que la plupart des autres frais d'utilisation augmentent de 2 à 2,5 %.

Question : Quels revenus supplémentaires la Ville réalisera-t-elle en augmentant les tarifs du patinage et de la natation? Comment peut-on justifier une augmentation de ces tarifs alors que l'accès aux services des loisirs est si important pour un mode de vie sain?

3. **Programme d'aide financière :** Le programme d'aide financière *Main dans la main* a permis aux résidents et résidentes à faible revenu de participer aux activités récréatives.

Question : Quelle est l'allocation budgétaire actuelle pour ce programme? Ce montant est-il entièrement dépensé chaque année, et à quel moment de l'année est-il épuisé? Quelle augmentation est prévue dans le budget de 2016 pour ce programme?

Budget de santé publique

Contactez le maire ou votre conseiller municipal/conseillère municipale, ou faites une présentation au Conseil de santé d'Ottawa de 7 décembre

1. **Gains d'efficacité** : Ce budget prévoit 336 000 \$ en gains d'efficacité, et planifie réduire cet objectif à 136 000 \$ en utilisant 200 000 \$ provenant d'une contribution à la réserve.

Question : On peut supposer que cette contribution n'aura lieu qu'une seule fois. Qu'arrivera-t-il en 2017? Les 336 000 \$ seront retirés d'un programme à coûts partagés, Normes de base. Quelles seront les incidences de cette réduction sur les services au public?

2. **Coûts partagés avec la Province** : Ce budget est fondé sur une augmentation de 4 % venant de la Province pour les programmes à coûts partagés.

Question : La Ville a-t-elle cette entente par écrit? Cette évaluation est-elle sûre?

3. **Maintien des services** : Ce budget indique qu'à l'exception du programme Beaux sourires, tous les programmes financés par la Province seront gelés aux niveaux budgétaires de 2015.

Question : Si tel est le cas, cela ne constitue-t-il pas une réduction des services? Quelle stratégie politique est en place pour faire pression sur la Province afin d'au moins maintenir les services?

4. **Ottawa comparée à d'autres villes** : Depuis quelques années, il est évident que par rapport au nombre d'habitants, Santé publique Ottawa se situe très près du bas de la liste de toutes les unités de services de santé en Ontario.

Question : Quelles mesures pratiques la collectivité peut-elle prendre pour faire pression sur la Province afin qu'elle accorde un traitement équitable à Ottawa?



**La création d'une ville pour tous
commence par la création d'un budget
pour tous**

**En collaborant avec le conseil municipal,
nous créons une ville saine
pour tous**

**Faites connaître votre point de vue au
maire et à votre conseiller municipal ou
votre conseillère municipale**

**Pour plus amples renseignements sur le
budget municipal, visitez
Ottawa.ca**



Pour accéder à ce document, visitez :
makingvotescount.ca

Les membres du public peuvent faire une présentation de cinq minutes aux comités permanents, conseils et commissions lors de réunions qui auront lieu entre le 17 novembre et le 7 décembre 2015.

Comité de l'agriculture et des affaires rurales	lundi 23 novembre
Comité de l'urbanisme	mardi 24 novembre
Comité de vérification	jeudi 26 novembre
Comité de l'environnement – programmes soutenus par les taxes et les tarifs	vendredi 27 novembre
Comité des services communautaires et de protection	lundi 30 novembre
Commission de services policiers d'Ottawa	lundi 30 novembre
Comité des finances et du développement économique	mardi 1 ^{er} décembre
Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa	mardi 1 ^{er} décembre
Comité des transports	mercredi 2 décembre
Commission du transport en commun	jeudi 3 décembre
Sous-comité de la technologie de l'information	vendredi 4 décembre
Conseil de santé d'Ottawa	lundi 7 décembre
Examen/Adoption par le Conseil	mercredi 9 décembre

Pour vous inscrire avant la réunion, contactez le coordinateur ou la coordonnatrice du comité visé au moyen de [l'Ordre du jour électronique](#) dans [Ottawa.ca](#), ou composez le 3-1-1.